



Organisation des cours

2024 – 2025

Eveil musical : pour les 4 et 5 ans

Dès 4 ans (moyenne section maternelle), des jeux musicaux, des chansons, de l'expression corporelle, des écoutes pour s'éveiller aux notions fondamentales de la musique.

Ateliers de découvertes instrumentales : dès 6 ans

Toujours difficile de choisir un instrument sans avoir découvert et expérimenté le jeu de celui-ci, ces ateliers par famille d'instruments, permettent tout au long de l'année, de voyager d'un instrument à un autre. Inscription obligatoire en début d'année dans un des dix parcours. Chaque instrument est abordé par un cycle de 3 à 4 séances.

Ateliers de pratique musicale sans cursus : dès 7 ans

Chant choral : basé sur le répertoire vocal de tradition orale française.

Collectif cuivres : Créé pour accueillir les anciens élèves des « orchestres à l'école », permet de pratiquer le cor, le trombone, la trompette ou le tuba, pour monter un répertoire.

Atelier rythmique : enseignement par l'oralité, sur des toms, avec des baguettes.

Cursus de premier cycle : dès 7 ans

Trois cours obligatoires par semaine :

- Formation Musicale (à partir du CE1), axée sur la formation de l'oreille et la formation rythmique.
- Pratique collective (chant choral, collectif cuivres, atelier rythmique ou orchestre).
- Instrument.

Cursus de deuxième cycle :

Trois cours obligatoires par semaine :

- Formation Musicale basée sur l'apprentissage de l'harmonie.
- Pratique collective.
- Instrument.

Formation des adultes :

Participation à un atelier : atelier jazz, atelier rythmique, harmonie, ukulélé, didjeridoo.

Formule « Perfectionnement » : un cours de la discipline choisie selon disponibilité (sauf piano et guitare).

Accueil d'artistes pédagogues extérieurs :

Des rencontres avec des artistes pédagogues sont organisées au cours de l'année.